



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 20 MAI 2025

Procès-Verbal N°40

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory (Excusé).

PRESIDENT : DALMON André .

PRESENTS : REYNES Roger, SILVESTRE Bernard , COUFFIGNAL Francis.

EXCUSE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (Assistant Apprenti).

La réunion est ouverte par le Président à 8h30

INFORMATIONS LIMINAIRES

Les présentes décisions ci-dessous, figurant dans le Procès-Verbal, peuvent être frappées d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District Aveyron Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification dans les conditions de forme et de fond prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. .

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **LUC PRIMAUBE FC 2 – FC ST GEORGES 1** prévu initialement le samedi 24 mai 2025 à 20H30 se jouera le même jour à 18h00 sur le stade municipal de La Primaube (accepté par St Georges).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **ESPOIR FOOT 88 2 – AS CHASTELLOISE 1** prévu initialement le dimanche 25 mai 2025 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 sur le stade de Ceignac (accepté par Chastel Nouvel).
- Le match **COMBES ES 1 – MERIDIENNE D'OLT FC 1** est maintenu au samedi 24 mai 2025 à 19h00 (Refus de Combes de jouer à 20h30).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **LUC PRIMAUBE FC 3 – RANCE ROUGIER 2** prévu initialement le samedi 24 mai 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 20h30 sur le stade municipal (accepté par Rance Rougier).
- Le match **NAUCELLE FC 2 – FC COMTAL 3** prévu initialement le samedi 24 mai 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (accepté par FC Comtal).

- Le match **BEZONNES CAU. 1 – COLOMBIES 1** prévu initialement le samedi 24 mai 2025 à 20h30 se jouera le même jour à 19h30 (demande de Colombiès acceptée par Bezonnnes).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **FOOT ROUERGUE 1 – STE CROIX 1** du samedi 24 mai 2025 à 20h00 se jouera sur le stade de Martiel.
- Le match **ST AFFRIQUE 3 – RANCE ROUGIER 3** du samedi 24 mai 2025 à 19h00 se jouera sur le stade Edmond Devillers.

Décision de la CDGCS

- **Finales du Championnat D2 et D3**

Les finales des Championnats D2 et D3 se joueront sur le stade de St Geniez le dimanche 1^{er} juin 2025 à 13H00 pour la D2 et 16H00 pour la D3.

- **½ Finale du Championnat D4**

Les ½ finales du championnat de D4 auront lieu le mercredi 28 mai 2025 à 21h00 sur le terrain du 1^{er} nommé suite au tirage au sort conformément à l'article 54 du règlement des championnats.

- **Challenge Territorial D5 1/4 de Finale**

Les ¼ de finales du challenge territorial auront lieu le samedi 24 mai 2025 à 20h00 sur le terrain du 1^{er} nommé suite au tirage au sort :

Match N°1 : FC GAGES 5 – CHIRAC ES 5

Match N°2 : CAMPAGNAC 5 – MARGERIDE FC 5

Match N°3 : FOOT ROUERGUE 5 – ASC MAHORAIS 5

Match N°4 : SOUYRI 5 – COMBES ES 5

Les ½ finales du Challenge Territorial auront lieu le samedi 31 mai 2025 à 20h00.

Le vainqueur du Match N°2 rencontrera sur son terrain le vainqueur du Match N°4

Le vainqueur du Match N°1 rencontrera sur son terrain le vainqueur du Match N°3

La prochaine réunion est fixée au Lundi 26 mai 2025 à 8 heures 30.

La réunion est clôturée à 11h00.

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

